

Site Internet marchand

Paiement en ligne sécurisé : quelle solution utiliser ?

Le paiement en ligne est une phase sensible dans la mise en place d'un projet Web. Le choix de la solution technique à mettre en place se fait selon :

- Le type de projet,
- La clientèle cible,
- Le montant moyen des transactions,
- Le nombre de transactions estimé par mois,
- Votre solution d'hébergement.

DEMARCHE A SUIVRE :

- Déterminez votre objectif de chiffre d'affaires sur votre site pour les 12 prochains mois et la valeur du panier moyen : ce sont là des seuils d'aide à la décision.

- Calculer **le taux réel** correspondant au coût du service : frais de mise en service amorti sur 2 ans + abonnement mensuel + commission encaissement (taux * CA mensuel moyen) et déterminer la solution la plus adéquate.

Prenons comme exemple le tarif de Paybox qui est représentatif, car, Paybox fonctionnant avec toutes les banques, ces dernières se doivent d'être compétitives par rapport à ce tarif.

- Frais de mise en service : 250€

- abonnement mensuel comprenant le coût de 100 transactions = 22,5€,

- commission d'encaissement carte de crédit (que vous négociez directement avec votre banque dans le cadre du contrat de Vente à Distance (VAD) que vous signez avec elle. De 0,5% à 1,5% suivant les volumes.

Pour un CA de 1000€ par mois, c'est-à-dire 100 transactions à 10€ et une commission de 1% :

$10 + 22,5 + 10 \text{ (commission à 1\%)} = 42,5\text{€ mensuels} / 1000 = 4,25\% \text{ (taux réel)}$

- Déterminez si vous avez ou si vous pouvez obtenir de votre banque un contrat de VAD (Vente à Distance)

Le contrat VAD vous autorisera à débiter les cartes de crédit de vos clients sans qu'ils tapent leur code confidentiel. Votre client saisi uniquement le numéro de sa carte plus les 3 numéros qui figurent au dos de sa carte et la transaction est validée. Ces contrats VAD ne sont pas réservés aux transactions sur Internet, la vente par correspondance peut utiliser ce type de contrat également.

- Choisir la solution de paiement en ligne la mieux appropriée

- Intégrer le coût du service au prix final

- Attention une VAD ne nécessite pas la détention d'un Terminal de Paiement (Machine à carte bleue), la location d'un terminal est payant et vous n'en aurez pas besoin pour un site Internet marchand, certaines banques le comprennent dans l'ouverture d'une VAD, négocier cela avec votre banque.

LES DIFFERENTES SOLUTIONS DE PAIEMENT SONT :

- **Solutions bancaires** : paiement sécurisé par les banques

Il existe sur le marché plusieurs solutions logicielles de site marchands permettant de s'interfacer avec les systèmes de paiement sécurisés de toutes les grandes banques françaises. Les internautes de votre site marchand opéreront des paiements en ligne en direction de votre banque. De plus vous pouvez faire évoluer votre site pour proposer des cartes privatives (American Express, Aurore, Cofinoga, Dinners Club...).

Toutes les banques à l'heure actuelle proposent une solution d'e-commerce complète, fiable et évolutive.

DEMARCHE A SUIVRE :

- faire une demande d'ouverture d'un contrat VAD (Vente A Distance) auprès de votre banque. Vous serez crédité sur votre compte (l'ouverture d'un nouveau compte n'est pas nécessaire).

- l'internaute muni de sa carte bancaire réalise ses achats sans installation de logiciel sur son ordinateur.

Chaque banque a ses tarifs, mais comme la compétition est rude, ils se tiennent tous. En dehors des frais de dossier que la plupart des banques offrent, 3 coûts récurrents se cumulent. L'abonnement mensuel au système de gestion de votre compte VAD, les frais de transactions (en général un montant fixe) et la commission d'encaissement (Cf. exemple tarifs paypal sus mentionnés).

- **TPE Virtuel sur internet**

Il s'agit de solutions de paiement sécurisées indépendantes de votre banque comme Paybox ou Ogone qui sont acceptées à l'heure actuelle par la quasi-totalité des banques françaises.

Les TPE virtuels sur Internet ont été développés pour répondre aux normes en matière de sécurité des paiements par carte sur les sites e-commerce.

Si l'acheteur choisit de payer sa commande, il est dirigé vers la plate-forme de paiement qui lui transmet une page cryptée (https) personnalisée à l'image du site marchand.

Après saisie des données de sa carte, contrôle de cohérence, passage de filtre anti-fraude et demande d'autorisation auprès du Réseau Carte Bancaire ou auprès de l'émetteur (carte privative), la plateforme de paiement redirige l'acheteur vers le site e-commerce avec le résultat du paiement.

Chaque soir, la plate-forme réalise la télécollecte des flux du jour, en les transmettant au serveur monétique de la banque du commerçant, celle-ci accusant réception des mouvements.

DEMARCHE A SUIVRE :

- Pour le Commerçant, il suffit de demander l'ouverture d'un contrat monétique VAD à sa banque habituelle pour être quotidiennement et directement crédité sur son compte.

- Pour la Banque, la solution de paiement sécurisée est vue comme un Terminal de Paiement Electronique (TPE) en mode VAD. Il se connecte aux centres de télécollecte et d'autorisation de n'importe quelle banque, en utilisant les protocoles normalisés CB2A V5.1 et V5.2, définis par le Groupement des Cartes Bancaires (GCB) ou aux serveurs des émetteurs de cartes privatives.

- Pour l'Acheteur (porteur de la carte), aucun logiciel spécifique n'est requis.

- Pour le Créateur/Hébergeur du site, PAYBOX SYSTEM ou OGONE, s'intègrent facilement sur le serveur marchand au moyen d'un module CGI disponible sous de nombreux formats.

Cf coût du service sus- mentionné.

• PAYPAL : une solution sans VAD

Cette solution qui peut être déployée très facilement est idéale pour des sites prévoyant peu de transaction. De plus, cette solution de paiement permet une gestion multi-pays.

Le module "PayPal - Carte Bancaire + Paiement Express" permet de bénéficier des deux solutions suivantes:

* Paiement sur site marchand permet d'accepter les paiements par carte bancaire et par compte PayPal. Vos acheteurs n'ont pas besoin d'ouvrir un compte PayPal pour payer leurs achats.

* PayPal Paiement Express permet de proposer un processus de commande express aux détenteurs de compte PayPal. Ils se connectent à leur compte PayPal, choisissent une adresse de livraison et terminent leur commande sur le site marchand.

DEMARCHE A SUIVRE :

Faire une demande d'ouverture de service sur <http://www.paypal.fr>

COÛT D'UTILISATION DE LA SOLUTION PAYPAL :

La réception des paiements entraîne des frais avantageux. Le taux normal est de €0,25 EUR + 3,4 % par transaction (les frais sont prélevés automatiquement à la réception du paiement).

Les paiements transfrontaliers sont gratuits entre membres dans la zone Euro pour les paiements libellés en Euros. Un coût supplémentaire allant de 0,5 % à 1,4 % est à ajouter dans les autres cas.

Pour les vendeurs enregistrant un volume de vente important, PayPal propose une tarification dégressive. Pour avoir accès à la tarification dégressive, il faut en faire la demande auprès de PayPal.

Les taux facturés pour la réception des paiements dépendent du volume de vente mensuel.

La répartition par volume mensuel est la suivante :

- < €2 500,00 EUR: €0,25 EUR + 3,4%
- €2 501,00 EUR - €10 000,00 EUR : €0,25 EUR + 2%
- €10 001,00 EUR - €50 000,00 EUR: €0,25 EUR + 1,8%
- €50 001,00 EUR - €100 000,00 EUR: €0,25 EUR + 1,6%
- > €100 000,00 EUR: €0,25 EUR + 1,4%

Les virements de plus de €100,00 EUR sont gratuits. €1,00 EUR est débité dans tous les autres cas).